



## ELECTRICIEN(NE) D'EQUIPEMENT

A partir des plans et des schémas de montage et après avoir étudié la localisation des circuits et repéré l'emplacement des éléments de l'installation, l'électricien(ne) d'équipement réalise, à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments, les travaux d'installation et de mise en service des équipements électriques en basse tension (éclairage, chauffage, distribution de l'énergie, etc.). Il ou elle vérifie, met aux normes, assure l'entretien, le dépannage ou la rénovation des installations existantes. Il ou elle réalise également l'adaptation des installations en fonction de la modification des locaux. Les activités de l'électricien(ne) d'équipement sont extrêmement diversifiées, elles s'exercent en milieu domestique, tertiaire ou industriel. Sur tous types de structures et dans le respect des règles de sécurité, il pose les canalisations électriques suivant des plans qui lui ont été confiés. Il réalise l'équipement et le câblage de tableaux de distribution et d'armoires de commande et en vérifie le fonctionnement. Il fait le raccordement et la mise en service d'installations électriques. Il effectue le branchement d'appareils électriques usuels. Pour accomplir ces travaux, l'électricien d'équipement doit savoir lire un schéma et/ou un dossier d'exécution.

### OBJECTIFS :

- Fixer les matériels et les canalisations des circuits électriques des locaux d'habitation.
- Passer les conducteurs et les câbles des circuits électriques des locaux d'habitation.
- Raccorder les matériels des circuits électriques des locaux d'habitation.
- Contrôler et mettre en service l'installation électrique des locaux d'habitation.
- Fixer les matériels des circuits électriques des locaux tertiaires.
- Façonner et poser les canalisations des circuits électriques des locaux tertiaires.
- Passer les conducteurs et les câbles des circuits électriques des locaux tertiaires.
- Raccorder les matériels des circuits électriques des locaux tertiaires.
- Contrôler les circuits réalisés avant la mise en service d'une installation électrique tertiaire.
- Fixer les matériels des circuits électriques des locaux industriels.
- Façonner et poser les canalisations des circuits électriques des locaux industriels.
- Passer les conducteurs et les câbles des circuits électriques des locaux industriels.
- Raccorder les matériels des circuits électriques des locaux industriels.
- Contrôler les circuits réalisés avant la mise en service d'une installation électrique industrielle.

**Durée de la formation :** 1060 heures

**Hebdomadaire :** 35 heures à temps complet

**Dates :** Du 14/02/18 au 23/11/18

Du 08/03/18 au 23/11/18

**Lieu de la formation :** ORT CHOISY LE ROI  
50 / 70 rue du Four  
94600 CHOISY LE ROI

Tel : 01 45 12 10 80 - Fax : 01 48 52 49 80

E-mail : [choisy@ort.asso.fr](mailto:choisy@ort.asso.fr)

**Code CPF :** 167198 – liste à défaut de convention collective AGEFOS PME pour les salariés

**Code RNCP :** 305

**Code Certif Info :** 25075

Liste non exhaustive

## CONDITIONS D'ADMISSION :

Etre Français ou étranger en règle avec la législation en vigueur (autorisation de travail)  
Age minimum : 18 ans

### Pré requis :

- Parler et écrire correctement en langue française.
- Maîtriser les 4 opérations, la règle de trois, sinus, cosinus, les puissances, les fractions

### Modalités de recrutement :

- Tests psychotechniques
- Examen de connaissances : Mathématiques
- Entretien individuel

### Aptitudes requise :

#### ➤ **Exigences physiques :**

Acuité visuelle et auditive suffisante (corrigée ou non), bon odorat, habilité manuelle, bonne coordination des mouvements, aptitude au travail en hauteur, absence d'atteinte dorsale (nombreux déplacements, travail en position inconfortable).

#### ➤ **Autres exigences :**

Capacités d'adaptation et d'organisation, esprit de recherche et d'analyse, intelligence pratique déductive, rigueur, méthode, sens des responsabilités, maîtrise de soi, sens commercial.

## PEDAGOGIE MISE EN ŒUVRE :

Méthode active alternant la théorie en salle de cours équipée d'ordinateurs personnels et l'application pratique en atelier avec cabines individuelles reconstituant un environnement réel de travail et un atelier spécifique pour la partie industrielle.

## ORGANISATION DE LA FORMATION :

### REALISER L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE DES LOCAUX D'HABITATION (CCP1)

- Les grandeurs électriques de bases
- Les circuits parcourus par un courant continu
- Les circuits parcourus par un courant alternatif sinusoïdal
- Les techniques d'utilisation de l'outillage et des appareils de mesures
- Les dispositifs de protection : Disjoncteur, coupe-circuit à fusible...
- Les montages de base : prise de courant, production d'eau chaude, VMC...
- Les circuits d'éclairage
- Les autres circuits, la distribution, les branchements

### REALISER L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE DES LOCAUX TERTIAIRES (CCP2)

- Le câblage, la canalisation préfabriquée, le chemin de câble
- La coupure d'urgence
- L'éclairage tertiaire, l'éclairage de sécurité
- Les onduleurs
- L'armoire électrique de type tertiaire
- Les schémas de liaisons à la terre

### REALISER L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE DES LOCAUX INDUSTRIELS (CCP3)

- L'armoire industrielle
- Le magnétisme / Electromagnétisme : champ magnétique, alternateur, moteur triphasé
- Appareillage moteur (commande et puissance) : contacteur, disjoncteurs, transformateur monophasé...
- Les moteurs : monophasé, à répulsion, universel, synchrone
- Le démarrage des moteurs asynchrones triphasés

### Préparation à l'Habilitation Electrique BR

### Bureautique

Période d'Application en Entreprise : 140 heures

## VALIDATION DE LA FORMATION :

Evaluation en cours de formation – Dossier professionnel à rédiger

Examen final permettant la délivrance du **Titre Professionnel de Niveau V du Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social inscrit au RNCP** (Date de parution au J.O. 08/03/2015).